

Réunion du Conseil du LexFEIM du 20 septembre 2018

**Présents et représentés :** S. Adalid ; B. Allard ; P. Barban ; N. Ambogo ; J. Bridenne ; M. Bruno ; P. Chabal ; J. Clerckx ; E. Denis ; N. El Hage ; H. Gaba ; P. Gast ; . Guillet ; JM Jude ; Humann ; G. Ielabourier ; G. Lo ; A. Ménard ; E. Ronzier ; J.M. Roy ; L. Vanier ;

**Procurations :** P. Barban à S. Adalid ; N. El Hage à P. Chabal ; P. Gast à J.M. Roy ; J.M. Jude à N. Guillet ; G. Lo à M. Bruno ; E. Ronzier à P. Allard ;

**Excusés :** P. Barban ; A. Cayol ; N. El Hage ; M. Guérolé ; D. Guével ; J.M. Jude ; M.C. Lebreton ; A. Renaut-Couteau ; C. Willems ;

Présentation des nouveaux collègues membres du conseil de laboratoire et présents :

Monsieur Léo Vanier, P.U. en section 02, spécialiste en droit administratif ;

Monsieur Baptiste Allard, M.C. en section 01, spécialiste des actions collectives ;

Madame Marie Cuq, contractuelle qualifiée par le CNU en 02, spécialiste en droit de l'environnement.

1° Informations

Sur la question de la fusion des universités normandes suite au message de Bruno Lecoquierre directeur de l'UMR idées adressé à Pascal Reghem et mis en copie pour tous les directeurs de laboratoire, il est convenu d'attendre la réponse du Président de l'Université.

Une collègue coréenne Mme Kim sera accueillie dans notre laboratoire d'août à décembre 2019 pour étudier le droit français. L'ensemble des frais pour son voyage et son séjour sera pris en charge par une bourse qui lui a été accordée par son université d'origine : l'université d'Ihna.

La prochaine réunion du conseil de laboratoire est avancée au 8 novembre à 14 heures en raison des impératifs budgétaires.

2° Election à l'unanimité des membres présents et représentés de Jean-Marc Roy en qualité de deuxième directeur-adjoint du laboratoire.

3° Point sur le budget du laboratoire :

En fonctionnement il reste environ 3600 euros car une journée d'étude sur le droit de la mer organisée par Fabien Bottini pour laquelle 800 euros étaient prévus a été annulée et 2000 euros prévus pour une publication en collaboration avec deux autres laboratoires sur les « Blockchains » coordonnée par Patrick Barban réintègrent aussi le budget car l'aide du LexFEIM pour cette publication n'est plus nécessaire.

Fabien Bottini précise que l'autre journée d'études prévue sur les droits fondamentaux aura sans doute lieu d'ici la fin de l'année mais il y a encore des incertitudes. (Une somme de 800 euros a aussi été prévue pour cette journée d'études).

Il est convenu que le reliquat des crédits de fonctionnement sera réparti le 8 novembre pour éventuellement les besoins supplémentaires en faveur du colloque sur « La procéduralisation du droit du marché intérieur de l'Union européenne » organisé par Sébastien Adalid, pour la publication des actes du colloque sur les « droits fondamentaux et crise de la solidarité » organisé par Fabien Bottini et pour l'acquisition d'ouvrages.

Il est décidé à l'unanimité l'achat d'un écran d'ordinateur afin de remplacer un écran défectueux de l'un des ordinateurs mis à disposition des doctorants dans le laboratoire. Il est important de rappeler qu'il y a cinq ordinateurs à la disposition des doctorants dans le laboratoire. Deux sont très souvent utilisés par seulement deux doctorants et les trois autres sont peu utilisés. Il est nécessaire de rappeler à tous nos doctorants cette possibilité offerte par le LexFEIM, certains d'entre eux ne le sachant pas.

En investissement, il reste un peu plus de 2000 euros. A l'unanimité, il est décidé d'acheter deux ordinateurs portables en faveur des doctorants. Un seul ordinateur portable est actuellement disponible pour les doctorants et il est prêté à l'un d'entre eux. Les autres doctorants intéressés peuvent dès maintenant faire une demande de prêt concernant ces deux nouveaux ordinateurs portables.

4° Campagne d'emplois pour les trois années à venir.

Le rappel de ce qui a été voté l'an dernier est fait. Après un long débat il est décidé à l'unanimité les demandes suivantes :

Pour 2019 a) Un poste de MC en 02 fléché droit de l'environnement et de la mer motivé par le possible départ à la retraite d'Armelle Couteau-Renaut et par l'axe de recherche « continuum terre-mer » de l'université du Havre.

b) Un poste de PU ou de MC en histoire du droit afin de ne plus dépendre des universités de Rouen et de Caen et d'assurer ainsi notre autonomie dans cette matière d'autant plus qu'un service complet existe.

Pour 2020, un poste de PU en 01 fléché droit maritime au 46.1 qui passera éventuellement au 46.3 selon les résultats des qualifications au CNU.

Pour 2021, un poste de PU en 02 au 46.1 qui passera éventuellement au 46.3 selon les résultats des qualifications au CNU.

5° Liste des professeurs visitant adoptée à l'unanimité après avoir vu tous les CV :

(Trois invitations peuvent être financées sur cette ligne budgétaire, une quatrième est prévue en cas de désistement ou d'empêchement de l'un ou l'une des trois collègues invités).

- a) Mme le Professeur Kuralay Baïzakova de l'Université Al Farabi d'Alma-Aty.
- b) M. le Professeur Richard Weisberg de l'Université Yeshiva de New York.

- c) M. le Professeur Alioune Sall de l'Université de Dakar
- d) Mme Gulmira Mashimbaeva de l'Université Al Farabi d'Alma-Aty.

(Une autre possibilité existe pour inviter des collègues sur la ligne budgétaire réservée à la politique internationale de l'université qui n'est d'ailleurs que très peu utilisée. Régulièrement le LexFEIM invite des collègues coréens sur ces crédits car la condition pour ce type d'invitation est qu'il est nécessaire qu'il y ait une convention en vigueur entre notre université et l'université d'origine du collègue visitant)

6° Pour les missions de terrain, les demandes doivent parvenir à la Dirved pour le 3 novembre ( la date prévue initialement était le 19 octobre). Quelques collègues indiquent leur intérêt et qu'ils déposeront peut-être une demande à ce titre. Certains collègues ont déjà bénéficié au sein du laboratoire de ces crédits destinés à faire des recherches notamment en vue de colloques.

7° Subventions accordées par le conseil de laboratoire aux colloques prévus en 2019 :

- a) Pour le projet de colloque organisé par Fabien Bottini « Droit et économie » 4000 euros sont accordés à l'unanimité. Il est précisé que 2000 euros seront sollicités par la suite pour la publication des actes sans doute sur le budget 2020 du laboratoire car le colloque est prévu en novembre 2019.
- b) Jean-Marc Roy annonce que le colloque qu'il organise avec Béatrice Bourdelois sur « Le consentement » est repoussé d'un an. En revanche, il propose l'organisation avec Michel Bruno d'un autre colloque intitulé « Nature et souveraineté » dont il donne une présentation scientifique et budgétaire. Un soutien du laboratoire à hauteur de 4000 euros est adopté à l'unanimité en faveur de ce projet de colloque.
- c) Le projet de colloque « Mer et droits fondamentaux » organisé par Nicolas Guillet et Martine Guénoles reçoit aussi une aide du laboratoire à l'unanimité de 4000 euros. Nicolas Guillet précise que ce colloque ne se fera peut-être pas.
- d) Le projet de colloque « Changes in Eurasian legal political systems » porté par Amandine Cayol et Pierre Chabal organisé avec la participation de l'institut Demolombe de l'université de Caen obtient aussi une subvention de 4000 euros à la majorité : 15 voix pour 2 voix contre.
- e) Léo Vannier annonce qu'il a un projet de colloque mais qui ne sera prêt sans doute que pour 2020.

Il est rappelé que pour obtenir un financement ANR, la clôture des demandes sera le 25 octobre. Les projets en SHS et tout particulièrement les projets en droit seront en 2019 (semble-t-il) davantage soutenus qu'auparavant.

8° Nouveaux membres associés à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Monsieur le Professeur Alioune Sall de l'Université de Dakar
- Monsieur Mamadou Beye, docteur de Normandie Université
- Monsieur Antoine Siffert, docteur de Normandie Université

Les collègues acceptent de voter aussi favorablement à l'unanimité sur la demande de membre associé adressée la veille de la réunion par Madame Frédérique Mouzer, docteure de Normandie Université.

9° Les demandes d'allocations doctorales doivent parvenir pour le 3 novembre à la Direction de la recherche sachant qu'en 2018 le laboratoire a obtenu une allocation du ministère et une dans le cadre du RIN. (Les demandes devaient initialement parvenir à la Dirved au plus tard le 19 octobre)

10° Adhésion du LexFEIM à la Fondafip.

Fabien Bottini explique tout l'intérêt d'adhérer à la fondation pour les finances publiques (Fondafip) dirigée par Michel Bouvier. Sébastien Adalid et Léo Vannier pensent que dans ce cas, il faudrait aussi adhérer à d'autres fondations ou sociétés savantes. Les membres présents du laboratoire sont tous d'accord sur ce point. Une cotisation de 300 euros est demandée. Le vote est acquis à la majorité de 13 voix pour et deux abstentions.

11° Bilan Asie et remise de publications.

Pierre Chabal dresse le bilan des différents colloques qu'il a organisé ou co-organisé puis remet des publications aux collègues qui ont participé aux derniers de ceux-ci.

## **Bilan de la coopération Asie (P. Chabal)**

### **1) Bilan quantitatif**

Après 9 colloques - 6 colloques Europe-Asie (science politique - le 7ème en projet) et 3 colloques Franco-Kazakhs-Coréens (Droit - le 4ème prévu en avril 2019) -, depuis 2011, 15 volumes ont été publiés à l'international (livres ou numéros spéciaux de Revue à comité).

Le bilan de ces publications est le suivant (hors colloque de Bishkek 2018 - livre en cours):

- un total de 313 textes publiés (chapitres ou articles de Revue)
- par un total de 377 auteurs (certains articles étant co-écrits)
- dont 68 en traduction (43 anglais<--->français par P. Chabal) et (25 russe<---> français)
- publiant 90 textes de collègues de l'UH
- dont 73 textes de collègues du Gredfic/Lexfeim
- ces auteurs provenant de 26 pays différents
- ces 15 volumes ayant été publiés dans 5 pays différents
- ces publications totalisant 3 langues

### **2) Bilan qualitatif**

C'est l'occasion de remercier aussi la quinzaine de collègue du laboratoire qui ont fait confiance à ces colloques en publiant dans ces séries. Les partenaires sont des universités nationales ou de 1er rang. Pour les principales d'entre elles (liste non exhaustive) :

- université nationale de Mongolie (2 facultés : Faculté des RI et Faculté des Sc. Sociales)
- université nationale kazakhe al-Farabi (Faculté des RI et Dpt de Droit, où nous avons créé un Centre de Droit européen !)
- université nationale d'Ouzbékistan de Diplomatie et d'Economie Internationale, Tashkent
- université américaine d'Asie centrale, Bishkek
- université Marmara à Istanbul

- université InHa, Corée du Sud
- université Xiamen, Chine

Ce bilan de plusieurs années d'activité, d'efforts de tous et de la confiance de ces institutions est un hommage aux collègues et aux institutions qui les ont subventionnées.

Le total des subventions (hors laboratoire/AI/CR) ont totalisé plus de 90 000 euros.

L'Institut Français d'Etudes de l'Asie Centrale (Bishkek) devient notre partenaire en 2018, tout comme en 2016 l'Académie des Sciences de Mongolie et en 2017 l'Université d'Etat d'Economie de Tashkent.

=====